

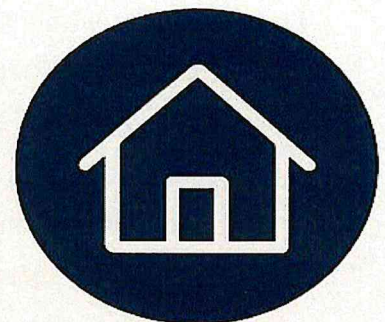
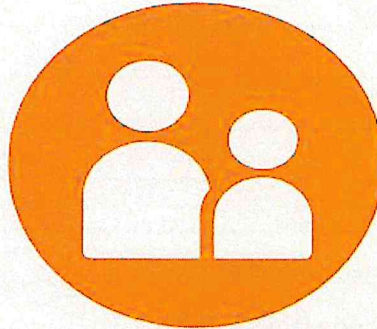
Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le 19-03-2026

ID : 057-265700229-20260226-2026_05-DE

ROB DU CCAS DE GUÉNANGE



Centre Communal de l'Action Sociale

1 rue Mozart 57 3100 Guénange

03-82-59-66-82

Table des matières

.....	1
Introduction	3
Rétrospectives 2025	4
Faits marquants	4
✂ Repas de fin d'année des seniors (environ 250 participants).....	4
🚗 Aide au permis de conduire pour les jeunes (28 jeunes inscrits en 2025).....	5
🎓 Aide au BAFA	5
♿ Forum de l'emploi - thématique handicap.....	5
● Coordination de la Semaine Bleue	6
🏠 Voyage des seniors à Blériot-Plage (33 bénéficiaires).....	6
😊 Plan canicule 2025 (116 personnes inscrites).....	6
👤 Les ressources humaines - arrivée d'un nouvel agent en charge du social.....	7
Rôle du C.C.A.S de Guénange	7
Priorités et préconisations 2026.....	8
Contexte budgétaire 2026.....	9
Tendances du budget 2026.....	10
Recettes	10
Typologie des dépenses.....	10
Analyse du budget prévisionnel 2026	11
Analyse de l'exécution budgétaire 2025	12
Conclusion.....	12

Introduction

Le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget ne peuvent avoir lieu dans la même séance, ni le même jour, ni la veille. Il doit éclairer les administrateurs sur les orientations budgétaires de l'exercice envisagé pour l'année 2026. Il concerne les priorités et évolutions de la situation budgétaire du C.C.A.S préalablement au vote du budget primitif.

Conformément à l'article L2312_1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le débat d'orientation budgétaire répond à des obligations légales :

- La tenue d'un débat d'orientation est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants
- Le débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen et le vote du budget primitif
- Le débat n'a aucun caractère décisionnel
- Sa tenue doit faire l'objet d'une délibération (prise d'acte) afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la loi

La tenue du débat d'orientation budgétaire s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce rapport, justifié par l'obligation de maîtrise des finances publiques, doit comprendre, en application du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 :

- Les orientations budgétaires ;
- La structure et la gestion de la dette ;

Les indications fournies dans ce document le sont à titre indicatif, basées sur des données estimées et donc susceptibles d'évoluer selon l'activité réelle.

Le débat d'orientation budgétaire 2026 s'appuie sur les constats et tendances observés en 2025. Ce document a pour objectif d'éclairer les administrateurs sur les priorités sociales et budgétaires du C.C.A.S de Guénange pour l'exercice 2026, en intégrant les évolutions économiques et sociales récentes.

Un centre communal d'action social (CCAS) est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

L'administration de cette structure est assurée par un conseil d'administration présidé par le Maire et composé pour moitié d'élus de la commune et pour moitié des personnes nommées pour leurs compétences.

Le CCAS est une structure qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de l'enfance aux personnes âgées.

Le CCAS fournit des renseignements et des services à des divers publics.

Il a des missions aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes fragilisées.

Pour mener à bien ces missions, le CCAS dispose d'un conseil d'administration et de moyens propres : un budget et du personnel relevant de son autorité.

En 2025, le Centre Communal d'Action Sociale a poursuivi ses missions d'aide à la proximité en faveur des publics :

- Jeunes
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Personnes en situation de précarité et en difficultés sociale.

Sur cette période, il a été relevé l'attribution de près de 200 aides alimentaires, énergétiques etc...

Rétrospectives 2025

Faits marquants

Repas de fin d'année des seniors (environ 250 participants)

Cet événement convivial constitue un moment fort de l'année pour les aînés. Il permet de rassembler les personnes âgées autour d'un repas festif, souvent accompagné d'animations et de temps d'échanges.

Pour les seniors qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas, le C.C.A.S prévoit la distribution de **colis de fin d'année : 670 colis traditionnels et 230 colis sucrés, sans porc ni alcool**, afin de respecter les besoins et convictions de chacun.

Enjeux :

- Lutter contre l'isolement en favorisant les rencontres et la convivialité, que ce soit lors du repas ou via la distribution des colis.
- Valoriser les seniors et renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté locale.
- Offrir un temps festif de qualité accessible à tous, y compris à ceux qui ne peuvent se déplacer.
- Maintenir une tradition locale fortement attendue et appréciée.

Aide au permis de conduire pour les jeunes (28 jeunes inscrits en 2025)

Ce dispositif soutient la mobilité et l'insertion professionnelle des jeunes guéangeois en allégeant le coût d'un permis de conduire, souvent indispensable pour accéder à l'emploi ou à la formation.

Enjeux :

- Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.
- Réduire les inégalités sociales liées au coût du permis.
- Accompagner l'autonomie et la mobilité des jeunes.
- Renforcer l'égalité des chances et favoriser l'insertion durable.

Aide au BAFA

Le BAFA est une formation qualifiante qui permet aux jeunes d'accéder à un premier emploi dans l'animation. Le CCAS accompagne financièrement les jeunes pour leur offrir cette opportunité.

Enjeux :

- Offrir aux jeunes une première expérience professionnelle encadrée.
- Encourager l'engagement citoyen et associatif.
- Répondre aux besoins de main-d'œuvre dans le secteur de l'animation locale.
- Dynamiser la vie sociale et associative de la commune.

Forum de l'emploi – thématique handicap

Organisé en partenariat avec France Travail et la Mission Locale, ce forum a mis en avant la question de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, en favorisant la rencontre entre employeurs et candidats.

Enjeux :

- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser les employeurs à l'accessibilité et à l'inclusion.
- Créer un espace d'échanges entre recruteurs, institutions et demandeurs d'emploi.
- Valoriser les compétences et les talents des personnes en situation de handicap.

● **Coordination de la Semaine Bleue**

La Semaine Bleue, dédiée aux aînés, a été coordonnée par le CCAS à travers diverses animations, ateliers et moments de convivialité.

Enjeux :

- Valoriser la place des seniors dans la société.
- Lutter contre les stéréotypes liés à l'âge.
- Encourager la participation citoyenne et associative des personnes âgées.
- Renforcer les échanges intergénérationnels et la solidarité.

🏠 **Voyage des seniors à Blériot-Plage (33 bénéficiaires)**

Cette sortie collective a offert aux seniors une semaine de détente et de découverte dans un cadre différent du quotidien, propice aux échanges et à la convivialité.

Enjeux :

- Offrir un moment d'évasion et de bien-être.
- Rompre l'isolement à travers des activités collectives.
- Renforcer la cohésion et le lien social au sein de la population âgée.
- Proposer un accès équitable à des loisirs de qualité.

😊 **Plan Canicule 2025 (116 personnes inscrites)**

Le C.C.A.S a renforcé son action dans le cadre du plan canicule. Un travail important de phoning et de sensibilisation a été mené auprès des habitants. Grâce à cette mobilisation, le nombre de personnes inscrites sur le registre canicule est passé de 4 inscrits en 2024 à plus de 100 en 2025.

Ce registre permet au CCAS de contacter régulièrement les personnes fragiles (personnes âgées isolées, personnes en situation de handicap, etc.) lors des épisodes de forte chaleur, afin de s'assurer de leur bien-être et d'apporter, si nécessaire, un relais vers les services compétents.

Les ressources humaines – arrivée d'un nouvel agent en charge du social

L'année 2025 a été marquée par un renforcement significatif des moyens humains du C.C.A.S. de Guénange, avec **l'arrivée d'un nouvel agent à temps plein dédié à l'accompagnement social et la gestion du CCAS.**

Cette évolution répond à la montée en charge des dispositifs d'aide (alimentation, énergie, logement, mobilité) et à l'augmentation du nombre de bénéficiaires. La présence quotidienne de cet agent permet :

- un **accueil renforcé et un suivi individualisé** des publics en difficulté,
- une **meilleure coordination** avec les partenaires sociaux (CMS de Yutz, France Services, UDAF, Croix-Rouge),
- une **réactivité accrue** dans la gestion des urgences sociales,
- et une **continuité du service public social** au plus près des habitants.

Cette réorganisation constitue un atout majeur pour la qualité du service rendu et participe à la professionnalisation progressive du C.C.A.S., désormais doté d'une équipe stable et structurée. Les charges de personnel du C.C.A.S demeurent limitées, le poste de responsable étant pris en charge directement par le budget communal.

Rôle du C.C.A.S de Guénange

Le C.C.A.S de Guénange a pour mission principale de répondre aux **situations d'urgence sociale** tout en mettant en œuvre des **actions préventives** afin d'anticiper les difficultés rencontrées par les habitants. Il s'adresse à l'ensemble de la population, de l'enfance aux personnes âgées, en proposant un accompagnement adapté aux besoins de chacun.

Pour ce faire, il mobilise différents leviers :

- **Aides alimentaires** : attribution de bons alimentaires et soutien aux ménages en grande difficulté.
- **Aides financières** : participation au règlement de factures essentielles (énergie, eau, loyers impayés), afin d'éviter les coupures ou expulsions.
- **Accompagnement social** : écoute, orientation et suivi des familles et des personnes isolées, avec un rôle d'interface entre les usagers et les institutions.
- **Accès aux droits** : aide dans la constitution de dossiers administratifs et orientation vers les dispositifs existants.
- **Domiciliation des personnes sans abri** : le C.C.A.S assure l'enregistrement des demandes, la réception et la remise du courrier, permettant aux bénéficiaires d'accéder à leurs droits sociaux et administratifs.

Le C.C.A.S agit dans une logique de **coopération et de transversalité**, en s'appuyant sur un réseau solide de partenaires :

- La **Croix Rouge** pour les actions humanitaires et l'aide d'urgence.
- **Apsis Émergence** et les associations locales pour l'insertion sociale et professionnelle.
- **France Services**, pour l'accompagnement administratif et numérique de proximité.
- Le **CMS de Yutz** (Centre Médico-Social) et l'**UDAF** pour l'accompagnement social spécialisé, notamment via les assistantes sociales.
- Les services municipaux (police municipale, jeunesse, centre social) pour assurer une coordination locale efficace.

Ainsi, le C.C.A.S de Guénange n'est pas seulement un guichet d'aide, mais un **acteur central de la solidarité locale**, garantissant à chaque administré une réponse adaptée, qu'il s'agisse d'une aide ponctuelle ou d'un accompagnement sur le long terme.

Priorités et préconisations 2026

Pour 2026, le C.C.A.S maintiendra et renforcera les actions mises en place en 2025, avec des axes prioritaires clairement identifiés :

1. **Poursuivre la distribution de colis de Noël et le repas de fin d'année pour les seniors**
Ces deux actions traditionnelles continueront d'apporter un soutien matériel et moral aux aînés. Le choix entre un colis traditionnel ou un colis sans porc et sans alcool sera reconduit, garantissant l'inclusion et le respect des habitudes alimentaires de chacun. Le repas de fin d'année permettra de maintenir un temps fort de convivialité, de rencontre et de lutte contre l'isolement.
Enjeux : maintenir une attention particulière aux personnes âgées, renforcer le lien social, prévenir l'isolement et favoriser l'inclusion.
2. **Maintenir l'aide au permis de conduire et au BAFA pour les jeunes**
Le soutien à la mobilité et à la qualification des jeunes sera poursuivi. Le permis de conduire reste un levier d'accès à l'emploi et à la formation, tandis que le BAFA constitue une première expérience professionnelle et un tremplin vers l'engagement associatif et citoyen.
Enjeux : accompagner l'insertion professionnelle des jeunes, réduire les inégalités sociales, favoriser leur autonomie et leur engagement.
3. **Consolider l'organisation du forum de l'emploi, avec une nouvelle thématique à définir**
Après le succès du forum 2025 sur le handicap, une nouvelle thématique sera choisie pour 2026 afin de répondre aux besoins locaux (par exemple : l'emploi des jeunes, les métiers en tension, ou l'économie sociale et solidaire). L'événement restera un lieu d'échanges privilégié entre employeurs,

institutions et demandeurs d'emploi.

Enjeux : améliorer l'accès à l'emploi, sensibiliser les employeurs aux problématiques sociales, et créer un réseau actif au service de l'insertion professionnelle.

4. **Développer les actions autour du « Bien Vieillir » et de la lutte contre l'isolement**

Les ateliers numériques, les cercles de parole (ProDAS) et les activités collectives seront renforcés afin de favoriser l'autonomie des seniors, leur estime de soi et leur implication citoyenne.

Enjeux : accompagner la perte d'autonomie, développer la prévention santé, maintenir le lien social et favoriser l'épanouissement personnel des aînés.

5. **Renforcer les actions intergénérationnelles et la coordination avec les partenaires institutionnels et associatifs**

Les projets intergénérationnels (témoignages, activités sportives ou culturelles partagées) seront amplifiés afin de créer du lien entre jeunes et aînés. La coopération avec les partenaires (Croix Rouge, Mission Locale, France Travail, CMS, associations locales) restera un pilier essentiel.

Enjeux : favoriser la solidarité entre générations, valoriser les savoirs et savoir-faire des aînés, et rendre plus efficaces les actions grâce à la transversalité.

6. **Déployer des actions de prévention et d'accompagnement social dans un contexte économique contraint**

Le CCAS poursuivra l'attribution d'aides alimentaires et financières, le soutien aux ménages dans leurs démarches administratives, la recherche de logement, et le suivi des situations de précarité. Ces actions viseront à répondre à l'urgence tout en anticipant les besoins futurs.

Enjeux : garantir la continuité des aides malgré un budget contraint, préserver la dignité des bénéficiaires, et maintenir un accompagnement de proximité adapté à l'évolution des besoins sociaux.

Contexte budgétaire 2026

La construction du budget 2026 s'inscrit dans un contexte d'inflation persistante et de forte sollicitation des services sociaux. Les priorités du C.C.A.S consistent à maintenir une gestion rigoureuse. La subvention communale restera la principale ressource, complétée par des financements ponctuels.

L'évolution des dépenses sociales, notamment les aides alimentaires, énergie, logement et mobilité, nécessite une anticipation renforcée et une adaptation continue des dispositifs proposés aux usagers.

Tendances du budget 2026

Dans ce contexte, il est indispensable pour le CCAS de poursuivre ses efforts de gestion par l'optimisation des dépenses, la réorganisation de services, la recherche de financements externes afin de conserver une situation financière saine.

Recettes

La principale ressource du C.C.A.S pour l'année 2026 est la subvention communale.

Typologie des dépenses

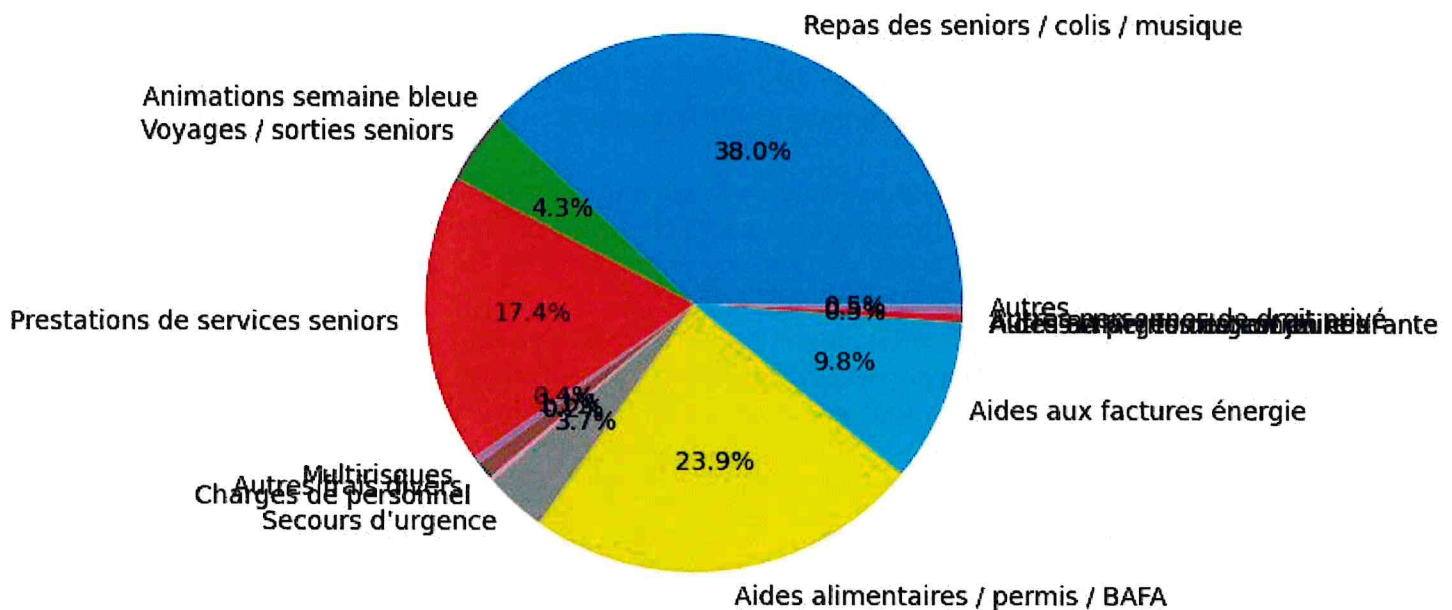
- Contrat de prestations de services
- Primes d'assurance
- Fêtes et cérémonies
- Cotisations URSSAF
- Aides diverses

Poste budgétaire / Intitulé objet	BP 2025	Crédits 2026 (Prévision)	Évolution	Commentaires / Observations
Chapitre 011 – Charges à caractère général (total)	60 901,76 €	56 400 €	Légère baisse de 7.4%	Ensemble des dépenses de fonctionnement direct (repas, fêtes, voyage...)
Chapitre 012 – Charges de personnel (URSSAF – Art. 6451)	200 €	200 €	Stable	Cotisations sociales diverses
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante (total)	38 000 €	35440 €	Légère baisse de 8.3%	Aides sociales et subventions diverses (bons alimentaires, BAFA, permis, factures...)
TOTAL	99 101.76€	92 040€		Légère baisse de 7.1%

Pour l'exercice 2026, les recettes prévues s'élèvent à 92 040 €. Le résultat de fonctionnement reporté est estimé à 12 539.73 €, en baisse de 37.62 % par rapport à 2025 (20 101,76 €), reflétant une diminution significative des excédents antérieurs. Les produits des services, notamment les chèques voyages seniors, sont prévus à 14 500 €, relevant une légère hausse par rapport à l'année précédente. Enfin, la dotation communale est maintenue à 65 000 €.

Répartition prévisionnelle des dépenses 2026

Total : 92 040 €



Analyse du budget prévisionnel 2026

Le graphique met en évidence que :

- **Plus de 90 % du budget** est consacré à l'**aide sociale directe**, incluant les actions en faveur des **seniors**, les **aides alimentaires**, ainsi que les **aides à l'énergie**.
- Les **dépenses prioritaires et de solidarité** (repas et animations seniors, aides financières aux ménages, secours d'urgence) **dominent très largement** la structure budgétaire.
- Les **frais de fonctionnement et charges annexes** (assurances, frais divers, charges de personnel, autres) **demeurent très limités**, représentant une part marginale du budget global.

En résumé, la proposition de budget 2026 traduit une **gestion rigoureuse et volontairement orientée vers la solidarité, la proximité et le maintien du lien social**, avec une **stabilité globale des dépenses**, une **priorité affirmée aux actions seniors**, et le **maintien d'un niveau élevé d'aides sociales**, malgré une légère baisse sur certains postes (secours d'urgence et aides à l'énergie).

Analyse de l'exécution budgétaire 2025

En 2025, les dépenses du CCAS se sont élevées à **plus de 75 000 €**, correspondant à un **niveau d'exécution cohérent avec la moyenne des exercices précédents**.

- Les **aides sociales** (alimentation, logement, énergie) représentent **plus de 29 000 €**, illustrant une **tension sociale toujours présente sur le territoire**.
- Les **actions en faveur des seniors** totalisent près de **28 000 €**, confirmant leur **poids central dans l'action du CCAS**.
- Les dispositifs jeunesse, notamment **Objectif Permis et BAFA**, affichent une **exécution maîtrisée en 2025** et sont **maintenus à un niveau stable dans le budget 2026**, garantissant la continuité du soutien aux jeunes.

Conclusion

En 2026, le C.C.A.S de Guénange poursuivra ses missions essentielles auprès des habitants les plus fragiles, en maintenant un accompagnement personnalisé et de proximité. L'action sociale sera centrée sur la prévention des situations de vulnérabilité, qu'il s'agisse de précarité financière, d'isolement des seniors ou de difficultés d'insertion pour les jeunes. Cette démarche préventive sera complétée par un renforcement du rôle de coordination avec les partenaires locaux – associations, services sociaux départementaux, établissements de santé, acteurs de l'emploi et du logement – afin d'assurer une réponse globale et cohérente aux besoins des administrés.

La transversalité entre les différents services municipaux et la coopération institutionnelle resteront des leviers déterminants pour optimiser l'efficacité des interventions et éviter les doublons ou les ruptures dans le suivi des bénéficiaires. Dans un contexte économique et social exigeant, marqué par la pression sur le logement, les mutations du marché du travail et le vieillissement de la population, le C.C.A.S s'engage à adapter ses dispositifs, à développer de nouvelles actions ciblées et à mobiliser l'ensemble des ressources locales pour garantir un soutien concret et durable à ceux qui en ont le plus besoin.

Ainsi, l'année 2026 s'annonce comme une période de consolidation et d'innovation, où l'institution combinera rigueur, proximité et adaptabilité pour renforcer le tissu social et favoriser l'inclusion et le bien-être de tous les habitants de Guénange.